

CONCLUSION GENERALE DU LIVRE

Le présent livre avait pour ambition de partager avec les acteurs impliqués la philosophie d'ensemble de l'approche EQAmE. A ce titre, le lecteur devrait à cette étape être capable de décliner lui-même la vision holistique de l'EQAmE, d'explicitier la relativité du concept de qualité en éducation au double plans conceptuel et pratique, d'élucider la dynamique et les modalités de mise en œuvre de l'organisation communautaire à travers les comités de gestion d'écoles, les clubs DEEN KAN et l'équipe pédagogique dans les structures éducatives du Burkina Faso.

Ce document a également abordé les normes essentielles de qualité en éducation (NEQ) comme cadre de référence pour concrétiser le contenu et les caractéristiques d'une école de qualité. La qualité devient ainsi plus saisissable et plus mesurable grâce au mécanisme efficace de suivi-évaluation qui est ici proposé à travers une liste de contrôle étoilée. Cette grille d'évaluation bâtie sur les caractéristiques générales d'une EQAmE présente l'avantage de classer les écoles en fonction de leur niveau de conformité aux standards contenus dans les indicateurs. L'EQAmE introduit ainsi un puissant moyen d'émulation saine entre écoles, puisque chacune est évaluée objectivement à l'aide des mêmes indicateurs sensibles aux principes des écoles amies des enfants.

Ce guide constitue un recueil indicatif d'idées novatrices présentant des bonnes pratiques éducatives. C'est un catalyseur, un instrument d'orientation facilitant l'amélioration des rendements scolaires. Son exploitation judicieuse développera sans nul doute chez l'enseignant le goût du travail bien fait, le goût de l'effort, la culture de la réussite, la confiance en soi, toutes choses reconnues comme des aspects de compétences émotionnelles indispensables à l'excellence.

En somme, l'approche EQAmE est une alternative éducative centrée sur l'enfant dans le strict respect de ses droits. Elle est dynamique et s'inspire des réalités locales. Certes, l'approche normes scolaires est salubre, mais pas suffisante. Car une chose est de disposer de normes, une autre est de l'appliquer effectivement, avec un niveau d'engagement suffisant pour impulser les transformations escomptées. En tout état de cause, le but ultime reste et demeure l'acte de faire de nos établissements de véritables pôles de changement qualitatif, tels que préconisés par le Référentiel de qualité en éducation de base.

Au total, ce travail n'a pas l'ambition d'épuiser la réflexion sur la problématique de l'école amie des enfants, qui du reste demeure perfectible.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE

LIVRE 1

- AFD (2012) : Renforcer la mesure sur la qualité de l'éducation, 184 pages.
- Bertrand, Y (1998) : Théories contemporaines de l'éducation, 4^e édition, Editions Nouvelles, Montréal, Canada, 306pages.
- Centre de formation professionnelle 24-juin, Commission scolaire de la région de Sherbrooke, 2009 : Bilan du plan de réussite 2006-2009.
- DEMBELE, M (2003a) : Rompre avec la tradition formation des enseignants et rénovation pédagogique, Le défi de l'apprentissage, ADEA, 2003, PP177-205.
- DEMBELE, M (2003b) : Améliorer l'efficacité des écoles, Le défi de l'apprentissage, ADEA, 2003, PP207-231.
- Ecole Secondaire Rochebelle, 2012 : Plan de réussite 2012-2013
- Fédération des comités de parents du Québec, 2009 : le projet éducatif, Tracer la route de la réussite, version révisée, aout 2009
<http://www.legilux.public.lu/leg/a/archives/2009/0108/a108.pdf#page=11>
- IPAM (1978) : Pédagogie pour l'Afrique Nouvelle, EDICEF, France, 639 p.
- Jacques N, (2010) : Regards critiques sur l'éducation : Apports pour une éducation de qualité, U.O, Doff Prod, Burkina Faso, 341 p.
- MAINGAT, A (2003) : Option pour une allocation coût-efficace des ressources, Le défi de l'apprentissage, ADEA, 2003, PP 115-147.
- MEBA/CTB (2004) : Module V, Formation des APE/AME à leur rôle au sein de l'école et de la communauté, 82 pages
- MENA (2011) : Guide de formation sur l'école de qualité amie des enfants (EQAmE) à l'intention des enseignants et des encadreurs pédagogiques, 106 pages.
- MENA (2011) : Projet d'appui à l'éducation de base et à l'alphabétisation par l'éclairage, PV-LFP-LED (Une Lampe pour l'Afrique), document de projet, 16 pages.
- MENA (2012) : Le Référentiel Qualité pour l'éducation de base, 73 pages.
- MENA, 2014 : Aide-mémoire sur la gestion participative des COGES au Burkina Faso, JICA.
- MENA, 2014 : Document guide de formation sur l'approche Qualité Systémique de l'Education centrée sur les écoles lumières, 101 pages.
- MENA/PACOGES (2013) : Aide-mémoire pour la planification du plan d'action d'école, 16 pages.
- MEQ (1996) : Revue Vie Pédagogique n°100, Une école qui a de l'avenir, 35 pages.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Formation professionnelle du Luxembourg, 2009 : Plan de réussite scolaire, Guide d'information,
- NDOYE M, (2003) : Préface, Le défi de l'apprentissage : améliorer la qualité de l'éducation en Afrique subsaharienne, PP 13-25.

- NORMAND R, (2005) : La mesure de l'école : Politique des standards et management par la qualité, Cahier de la Recherche sur l'éducation et les Savoirs, Hors-série n°1, 2005, PP 67-82.
- Premier Ministère du Burkina Faso, 1994 : Actes des Etats Généraux de l'Education, 178 pages
- SCHUBERT, J (2003) : Vers une clarification du concept d'amélioration de la qualité de l'éducation, Le défi de l'apprentissage, ADEA, 2003, PP. 57-75.
- TRAORE, A (2001) : L'impact des projets d'école sur la qualité de l'éducation, cas des circonscriptions de Zitenga et de Ouaga VIII, Mémoire de fin de formation des Inspecteurs de l'enseignement du 1^{er} degré, promotion 1999-2001, 160 pages.
- UNESCO (2012) : Rapport mondial de suivi sur l'EPT : Jeunes et Compétences, l'éducation au Travail (Résumé), 39 pages.
- UNESCO/BIE (2005) : Une éducation de qualité pour tous les jeunes, 47^e conférence internationale de l'éducation de l'UNESCO, Genève, 8-11 septembre 2004, 155 pages.
- UNICEF (2009) : Manuel Ecole amie des enfants, www.unicef.org/french
- VESPOOR, A (2003a) : Vers une culture de la qualité : un cadre stratégique, Le Défi de l'apprentissage, ADEA 2003, PP347-369.
- VESPOOR, A (2003b) : Perspectives : les nouvelles priorités pour l'action, Le défi de l'apprentissage, ADEA, 2003, PP 371-389.
- VINOKUR A, (2005) : Mesure de la qualité des services d'enseignement et restructuration des secteurs éducatifs, Cahier de la Recherche sur l'éducation et les Savoirs, Hors-série n°1, 2005, PP83-108.

ANNEXES :

Règlement du concours

Article 1 : L'accès et la durée

Le concours est ouvert aux écoles des régions qui ont bénéficié de la formation sur l'Ecole de qualité amie des enfants.

Le concours s'applique à l'année scolaire en cours. Il sera clos le 15 juin de chaque année.

Les prix des meilleures écoles sont remis dans le cadre du concours de l'excellence à l'école primaire.

Article 2 : La participation

Les acteurs impliqués dans le concours sont ceux impliqués dans la mise en œuvre de l'école de qualité amie des enfants : les élèves, l'équipe pédagogique, le COGES, l'APE, l'AME et de façon plus large tous les acteurs de la communauté éducative (leaders sociaux, associations, groupements, communes, etc.).

Peuvent prendre part au concours, les écoles remplissant les conditions suivantes :

- Etre une EQAmE
- Se situer sur l'aire géographique définie
- Comporter les sous cycles exigés (du CE1 au CM2).
- S'inscrire sur la liste des candidats et s'engager à respecter le règlement intérieur du concours.
- Répondre aux critères de la grille d'évaluation ;
- Toute école de qualité amie des enfants est autorisée à s'inscrire au concours.

Article 3 : Composition et attributions du comité d'organisation

Il est mis en place au sein de chaque province un comité d'organisation et dans chaque commune une commission d'évaluation du concours de la meilleure EQAmE.

Composition du comité d'organisation

- Le DPENA
- Un (01) chargé de l'encadrement de la DPENA
- Deux(02) du service des examens et concours
- Un représentant d'une EQAmE (un D.E ou un enseignant);
- Le responsable à l'amélioration de la vie scolaire (AVS) ;
- Un CCEB ;
- Un CPI.

L'équipe des évaluateurs est composée de :

- Le CCEB
- Un CPI
- Le responsable AVS

Attributions

Avant :

- Lancement officiel
- Diffusion du règlement intérieur
- Réception des inscriptions et traitement
- Elaboration du calendrier de sortie
- Mise en place du secrétariat.

Pendant :

- Supervision du déroulement du concours
- Administration du questionnaire
- Centralisation et traitement des données recueillies.

Après :

- Délibération
- Proclamation
- Transmission des résultats à la DRENA

Article 4 : supervision

Le comité régional d'organisation du concours d'excellence à l'école primaire supervise l'organisation du concours des meilleures EQAmE.

Article 5 : Les critères d'évaluation

La commission d'évaluation effectuera le classement des écoles sur la base des résultats de la grille de suivi-évaluation. Il tiendra compte des progrès accomplis par l'école par rapport à sa situation de départ, à l'engagement et à la mobilisation des enfants, de la communauté et des autres acteurs et partenaires de l'école ainsi qu'à l'originalité des initiatives.

Article 6 : La récompense

Les cinq (05) écoles arrivant en tête de classement de chaque région se verront décernées des prix en nature et en espèce, au cours de la cérémonie officielle de l'excellence à l'école primaire dans la région ou au cours d'une cérémonie spéciale dédiée à cet effet.

Article 7 : Exploitation des résultats

L'évaluation des écoles participant au concours sera l'occasion :

- de faire le point avec les acteurs de chaque école/aire éducative ;
- d'identifier la CEB ayant obtenu les meilleurs résultats et de faire le point avec elle sur les meilleures stratégies d'extension et de renforcement de l'Ecole de qualité amie des enfants ;
- d'identifier les meilleures initiatives prises au niveau des écoles par les enfants ou les (adultes, afin de les présenter comme exemple aux autres écoles du Burkina Faso.